

REMERING, Aujourd'hui et Demain

Chers Madame, Monsieur, après un certain temps d'adaptation, d'écoute active et de réflexion, nous avons le plaisir de vous communiquer les informations ci-dessous et de vous offrir l'annuaire des Maires de Moselle, riche d'informations pratiques.

Commissions et délégations municipales :

Les commissions municipales assurent la gestion du village et sont composées d'élus. Elles peuvent être élargies à des personnes non élues. Leur but : étudier, discuter et résoudre les différents problèmes posés. Le maire est président de droit des commissions.

- Mademoiselle Jeannine QUODBACH, 1^{er} Adjointe, est déléguée aux fonctions de responsable de la vie associative et de la gestion du foyer socio-éducatif ainsi que de la vie scolaire et affaires sociales.
- Monsieur Christophe LEYDINGER, 2^{ème} Adjoint, est délégué aux fonctions de responsable du Centre de Plein Air.
- Monsieur Laurent KELLER, 3^{ème} Adjoint, est délégué aux fonctions de responsable des travaux et de la sécurité.
- Monsieur Jean-Jacques LINDEN, 4^{ème} Adjoint, est délégué aux fonctions de responsable de l'environnement et des espaces verts.

- **Commission des finances**

ECHIVARD Jean-Luc (Président), LEYDINGER Christophe, POLLRATZKY Thierry, TOUSCH Chantal, RONDIO Monique (Secrétaire).

- **Commission des travaux**

KELLER Laurent (Vice-président), BLUM Christophe, HABERMACHER Vincent, ECHIVARD Jean-Luc, LINDEN Jean-Jacques, PERNET Emilie, VIGOUROUX Jean-René.

- **Commission d'appels d'offres**

ECHIVARD Jean-Luc (Président), HABERMACHER Vincent, KELLER Laurent, KOPP Sébastien, POLLRATZKY Thierry.

- **Commission scolaire et sociale**

QUODBACH Jeannine (Vice-présidente), LINDEN Jean-Jacques, TOUSCH Chantal.

- **Commission du Centre de Plein-Air**

LEYDINGER Christophe (Vice-président), BARDA Caroline, CAVATZ Jean-Paul, KOPP Sébastien, LINDEN Jean-Jacques, QUODBACH Jeannine.

- **Commission de la vie associative et gestion du foyer socio-éducatif**

QUODBACH Jeannine (Vice-présidente), CAVATZ Jean-Paul, KELLER Laurent, TOUSCH Chantal, VIGOUROUX Jean-René.

- Commission environnement – espaces verts

LINDEN Jean-Jacques (Vice-président), BARDA Caroline, BLUM Christophe, DREIDEMY Philippe.

Rapport de la commission environnement – espaces verts

Il a été décidé d'installer une plate-forme de compost après le camping, à la pointe de l'étang où se trouvent de grosses buses en béton. A partir de juin, les samedis, vous pourrez déposer à gauche vos gazons (attention : sans sac plastique ou autres déchets). Au milieu se trouve un tas à brûler, ne rien mettre dessus. A droite, vous pourrez déposer vos thuyas, branchages. Ce tas sera broyé de temps en temps et mélangé avec celui de gauche pour faire du compost.

Suite à la rupture d'un arbre dans le virage de la rue Saint-Jean, une étude sera menée sur la santé des autres arbres et des décisions seront prises pour l'abattage de certains.

Pour la pêche, 60 000 alevins de brochets ont été offerts par l'établissement HEYMANN et répartis tout autour de l'étang. Nos remerciements pour ce geste.

-Rapport de la commission vie scolaire et sociale

Don du sang :

Nous allons reprendre sur Rémering le DON du SANG, il aura lieu au Foyer Socio-Éducatif. Nous sommes en discussion avec Mme Falck, responsable des collectes de don du sang sur notre secteur.

Un rendez-vous a été programmé avec elle pour une visite de notre salle communale, nous aborderons les questions liées, à l'organisation de la collecte, la communication, la sensibilisation d'un nouveau public, la restauration, etc...

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel citoyen.

Projet scolaire : valorisation du patrimoine de notre village

Dans le cadre du projet pédagogique recommandé par l'inspection académique sur le thème du patrimoine local, les élèves du CM1/CM2 se sont rendus en mairie avec leur professeur, Mr Benoît Gogelein, le lundi 5 mai 2008. Ils ont pu visiter la mairie, découvrir et consulter les archives municipales. Ils ont été accueillis et guidés dans leurs recherches par Jeannine 1ère adjointe, Monique secrétaire, ainsi que par Francis Pierret, mémoire vivante de la vie de notre village et passionné de l'histoire locale.

Une suite à cette visite a eu lieu le mardi 13 mai 2008 l'après midi, au Foyer socio-éducatif. La municipalité a souhaité mettre les meilleurs dispositifs au service des enfants et une vidéo-projection leur a été proposée sur la mine. Cette initiative a pu se dérouler grâce à Francis Pierret, mais également avec le concours de parents Messieurs Alex Balisti, Calogero Falletta, et Vincent Habermacher, qui ont parlé aux enfants de la vie à la mine. Des échanges très fructueux ont pu avoir lieu entre les enfants et les parents.

C'est un travail intéressant qui a été mené conjointement entre l'école et la municipalité, une volonté commune de pouvoir faire découvrir à nos enfants la richesse de notre village.

- Rapport de la commission vie associative et gestion du foyer socio-éducatif

***Fête du 14 juillet :**

Cette année, le feu d'artifice à l'occasion de la fête du 14 juillet n'aura pas lieu. Les délais pour préparer ce genre de manifestation étaient trop courts. D'autres manifestations sont peut-être

à proposer pour les festivités du 14 juillet, nous souhaitons nous donner le temps de la réflexion, avec les associations.

Compte tenu de la dissolution il y a quelques mois de l'inter-associations, une nouvelle manière de travailler ensemble "commune et associations " est à rechercher.

***Le lien avec les associations :**

Jeannine Quodbach chargée de la vie associative, a adressé à l'ensemble des présidents d'associations, un courrier fin avril. Une invitation à une rencontre informelle, pour faire un état des lieux de la vie de l'association, du comité, des activités et projets en cours, et à venir. Les rencontres se poursuivent....

La commission « vie associative / gestion du foyer socio-éducatif », aura à coeur de faire vivre les initiatives associatives proposées au sein de la commune. Dans son cahier des charges, entre autres, une réflexion est à mener sur les subventions communales allouées aux associations, ainsi que sur la mise en place d'un règlement intérieur pour l'utilisation du foyer socio-éducatif.

Rapport de la Commission des finances

La principale mission de début de mandat pour la commission des finances fût l'élaboration du budget 2008 et ce, dans un délai très court après l'élection.

Notre commune élabore en fait 3 budgets : pour la commune elle-même, pour le CPA et pour l'assainissement.

Au vu du budget 2008 et selon l'analyse effectuée par la Trésorerie de Puttelange-aux-Lacs, la situation financière de la commune est bonne. Le taux d'endettement est également satisfaisant, mais doit être surveillé.

Les excédents de fonctionnement prévus en 2008, qui sont affectés à l'investissement, combinés à l'étalement des travaux les plus importants, ont permis de boucler le budget sans recourir à de nouveaux emprunts.

Rapport de la Commission des travaux

La société Veolia Propreté utilise jusqu'à présent le parking du cimetière pour réaliser ses manœuvres de dépose de bennes ; cela détruit le macadam. Après discussions, cette société prendra en charge la réalisation d'une plate-forme en béton à coté de la station d'épuration.

Un plateau ralentisseur va voir le jour au croisement de la rue Saint-Jean et le lotissement des Près. Ceci est nécessaire pour faire ralentir les voitures venant de la rue Saint-Jean.

La création d'une fontaine dans le lotissement des près est prévue, avec travaux d'embellissement et canalisation naturelle de l'eau des sources, puis fonctionnement en circuit fermé. Ceci rappellera aux anciens, une fontaine qui existait jadis dans ces environs.

Les travaux de réalisation d'une salle de classe ainsi que d'une salle de jeux se poursuivent. Ils devraient être terminés pour la rentrée prochaine. Reste les finitions de peinture, revêtements de sol et divers mobiliers. Les peintures extérieures des écoles maternelle et élémentaire seront aussi refaites ainsi que l'étanchéité du toit du préau et des toilettes.

Les projets à court terme :

Les travaux de remise en état du cimetière : réfection de l'allée principale, des allées perpendiculaires, ainsi que la création d'allées sur les limites extérieures du cimetière, réfection du mur d'enceinte, dégagement des thuyas autour de la croix, agrandissement en profondeur du parking devant. Mise en place d'un espace cinéraire avec columbarium. Les propriétaires de concessions seront informés du type de travaux qui seront réalisés.

Réfection de la rue de l'Eglise avec enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

La réalisation d'un silo à boues à la station d'épuration est reportée à l'année prochaine.

Rapport de la Commission du Centre de Plein Air

La saison 2008 a malheureusement débuté avec de nombreuses pannes, dont en particulier un sérieux problème sur le réseau électrique. L'origine du dysfonctionnement, qui pénalisait un tiers des emplacements, a finalement été localisée et les travaux nécessaires ont été réalisés. Mais ceci a nécessité de longues recherches et vérifications.

Afin de réguler les entrées et offrir une présence permanente pendant les mois de juillet et août à l'entrée du camping, la barrière va être remise en service durant la nuit.

Un rappel : Le centre de plein air est accessible gratuitement aux habitants du village.

A noter aussi que de nombreux équipements sont à la disposition de tous (toboggan, balançoires et City Stade ...), ainsi qu'un terrain de boules pour les adeptes de la pétanque.

Les personnes désirant pêcher, peuvent facilement se procurer des cartes annuelles ou journalières (renseignements auprès du bureau d'accueil).

Horaires et permanences de la Mairie

- Horaires d'ouverture au public :

Lundi	9h00 à 11h30
Mardi	17h00 à 19h00
Jeudi	9h00 à 11h30
Vendredi	9h00 à 11h30
- Permanences du Maire : **le mardi de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous.**
- Permanences des Adjointes : **le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous.**
- Téléphone : 03.87.09.42.60 Fax : 03.87.09.56.11
- Adresse : Mairie de Rémering-les-Puttelange
25 rue Saint Jean
57510 REMERING LES PUTTELANGE

Citoyenneté

- Il semble judicieux de rappeler à chacun de ne pas faire de bruit le dimanche et les jours fériés (bruits de tondeuse, de tronçonneuse, aboiements répétitifs de chien, etc...), pour le respect d'autrui.

- Les limitations de vitesse doivent être respectées dans le village. Pensez aux enfants qui sont souvent à l'extérieur dès qu'il fait beau.
- Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse, même autour de l'étang. Evitez les déjections canines devant la maison d'autrui, sinon il faut les ramasser. Evitez aussi de les faire uriner n'importe où et surtout dans les endroits fréquentés par les enfants.
- Pensez à nettoyer régulièrement vos trottoirs et vos caniveaux. Les personnes âgées ou malades doivent se faire aider si possible. Merci aux citoyens qui manifesteront de la solidarité.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Sécurité routière :**
 - A compter du 1^{er} juillet 2008, la présence dans tous les véhicules, d'un gilet de sécurité retro-réfléchissant et d'un triangle de pré-signalisation sera obligatoire.
 - A compter du 1^{er} septembre 2008, tout cycliste roulant de nuit hors agglomération devra porter obligatoirement un gilet rétro-réfléchissant.
- **Horaires de la déchetterie de SARRALBE :**

	<u>Horaires d'été</u>	<u>Horaires d'hiver</u>
Mercredi	14h00 – 18h00	14h00 – 16h00
Jeudi	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
Samedi	9h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00	9h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00

Horaires d'été = du 1^{er} avril au 30 septembre.

Horaires d'hiver = du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les déchets interdits sont :

Les déchets ménagers, les déchets d'activités agricoles et industrielles, les déchets verts, les médicaments.

Les déchets autorisés sont :

Les cartons, les papiers, le verre, les déchets ménagers dangereux, les réfrigérateurs, les huiles végétales, les huiles de vidange, les piles, les batteries, le tout-venant, les gravats, les ferrailles, les pneus.

Les réalisations faites ou à venir prochainement

- Le site internet de la Mairie est à la même adresse que celle utilisée pendant les élections : <http://www.aveniremering.fr> C'est donc avec plaisir que nous vous laissons découvrir le site de notre village et nous espérons qu'il répondra à vos attentes.
- La mobilisation pour le carrefour au niveau de la N56 et la D156d porte ses fruits : le Conseil Général lancera fin juin, une étude sur le fonctionnement de ce carrefour dangereux. Des comptages seront réalisés pendant la période de pointe du mois de juillet avec le tourisme à l'étang des Marais. Des îlots provisoires seront mis en place, afin de tester la réaction des usagers venant de Grundviller et de Rémering. Nous organiserons une réunion dès que le résultat des analyses et comptages sera connu.

- Quand les containers à papier et à verre ne seront plus devant l'église, ils seront situés sur le parking à l'arrière de celle-ci, sur une plate-forme en macadam. Ceci en vue d'un entretien facilité et d'une sécurité améliorée.
- Sécurité : les virages dangereux dans le village vont être dotés d'une signalisation horizontale. Le tracé des stops, des passages pour piétons dont certains nouveaux, va être refait.
- Ecole : une demande d'ouverture de classe pour alléger les effectifs, a été faite auprès de monsieur l'Inspecteur d'académie, car les élèves sont nombreux et il n'existe plus de seuil d'ouverture.
- Le terrain de foot et les vestiaires seront remis en état avant le 1^{er} septembre, afin d'être validés par la Ligue Lorraine de Football et ainsi ne pas perdre l'agrément d'utilisation de ces installations.
- Des garde-corps vont être installés entre les poteaux bleus près de l'église, pour renforcer la sécurité des passants et surtout des enfants.
- Un saisonnier a été embauché pour 3 mois, afin d'aider l'ouvrier communal en cette période où les tontes et l'entretien des espaces verts sont nombreux.
- Des cendriers vont être installés devant l'école, la mairie et le foyer socio-éducatif pour ne plus voir de mégots traîner par terre.
- Les membres du Segel-Club SAAR (club de voile à l'étang) seraient heureux d'accueillir des villageois dans leur club.
- La démonstration de STEP, LIA, AEROBIC, HI LOW, a remporté un réel succès et en attendant la rentrée de septembre, nous remercions Murielle SIEBERT pour l'initiative qu'elle a prise.
- Les élèves de nos écoles, avec l'aide d'adultes, ont participé au nettoyage du village. Nous remercions le magasin ATAC de Puttelage pour son aide matérielle. Les abords de l'étang ont aussi été nettoyés par les pêcheurs et autres volontaires.

Urgent : il y a une très forte demande de garde d'enfants dans le village. Les personnes désirant devenir nourrices agréées peuvent se faire connaître en mairie pour connaître les démarches à entreprendre.

Nous sommes toujours à l'écoute et au service de tous les citoyens et avons le souci de bien faire. Nous sommes aussi ouverts à toutes les initiatives, dans le domaine associatif ou autre. A l'approche des mois de juillet et août, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

**L'équipe du conseil municipal.
JUN 2008.**